



**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil d'Administration  
Séance du 14 décembre 2015**

Membres en exercice : 22
Présents : 17
Procurations : 3
Nombre de votants : 20
Votes pour : 20
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation : 10/11/2015

**Délibération n° C 2015-33**

**Programme d'équipement 2016 - véhicules**

L'an deux mille quinze, le quatorze décembre, à quatorze heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du JURA s'est réuni, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Clément PERNOT, Président du Conseil Départemental du Jura, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

**Membre de plein droit**

Monsieur Arnaud GILLET, Directeur de Cabinet représentait Monsieur Jacques QUASTANA, Préfet du Jura, excusé.

**Membres élus à voix délibérative**

Titulaires : Mesdames Natacha BOURGEOIS, Danielle BRULEBOIS, Monique FANTINI, Sandrine MARION, Christine RIOTTE, Céline TROSSAT, Françoise VESPA ; Messieurs Daniel BOURGEOIS, Cyrille BRERO, Jean-Pierre BROCARD, Michel ECARNOT, François GODIN, René MOLIN, Bruno NEGRELLO, Clément PERNOT, François PERRODIN.

Suppléant : Monsieur Jacques FAIVRE suppléait Monsieur Bernard AMIENS.

Excusés : Mesdames Hélène PELISSARD, Marie-Christine DALLOZ, Chantal TORCK ; Messieurs Bernard AMIENS, Jean-Charles GROSDIDIER, Jean-Daniel MAIRE, Jean-Yves MATHIEU.

Procurations : Monsieur Jean-Charles GROSDIDIER a donné procuration à Monsieur Clément PERNOT, Monsieur Jean-Daniel MAIRE a donné procuration à Madame Danielle BRULEBOIS, Madame Chantal TORCK a donné procuration à Monsieur René MOLIN.

Secrétaire de séance : Madame Céline TROSSAT.

**Membres de droit à voix consultative**

Messieurs Jean-Luc LAVIER, le Lieutenant-Colonel Jérôme COSTE, le Commandant Philippe HUGUENET ; Monsieur le Médecin-Commandant Rémi BARDET était excusé.

**Membres élus à voix consultative**

Messieurs le Commandant Philippe MOUREAU, le Lieutenant Philippe THOMAS, l'Adjudant-Chef Jacques DELCEY, l'Adjudant Jérôme GUYON.

Assistaient également à cette séance : Mesdames Annabelle CARRON (Médecin 2<sup>ème</sup> classe), Sylvie JOURLAIT (Chef de la Mission Finances et Contrôle de gestion), Sandrine TREBOZ (Directrice Générale Adjointe des Services du Département), Messieurs Jean-Christophe BERGERET (Chef du Groupement Administratif et Juridique), le Commandant Damien FREDY (Chef du Groupement Logistique), le Lieutenant-Colonel Nicolas MARILLET (Chef de Groupement, Chef d'Etat-Major en charge des Unités Territoriales), le Commandant Thibaut NIDERLENDER (faisant fonction de Chef du Groupement Ressources Humaines Formation), le Commandant Christophe ROUCOULE (faisant fonction de Chef du Groupement Opérationnel), Monsieur Jean-François GAILLARD (Conseiller Technique) Monsieur Bertrand SPECQ (Directeur Général des Services du Département).

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1424-1 à L 1424-68, L 3241-1, R 1424-1 à R 1424-55, en particulier l'article L 1424-12 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° 2010-29 du 29 octobre 2010 relative à l'adoption du programme pluriannuel d'équipement en matériel roulant pour la période de 2011 à 2015 inclus ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n° 2014-38 du 17 décembre 2014 relative au programme d'équipement 2015 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration n°C 2015-12 du 12 mai 2015 relative à la présidence du Conseil d'Administration, à la composition et à l'élection du Bureau ;

Vu le rapport de présentation ci-après ;

Vu l'avis de la Commission Administrative et Technique des Services d'Incendie et de Secours du 7 décembre 2015 ;

Vu l'avis du Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires du 7 décembre 2015 ;

Vu l'avis du Comité Technique du 8 décembre 2015 ;

Vu l'avis de la Commission des Equipements du 9 décembre 2015.

L'acquisition des matériels roulants 2016 s'inscrit dans la continuité d'un plan pluriannuel d'équipement qui a démarré en 2011 et qui s'est achevé en 2015. Compte tenu de la situation financière des collectivités et de l'incertitude pour l'année future, il n'est pas apparu opportun de reconduire un plan pluriannuel dès 2016.

### 1) Bilan du plan pluriannuel 2011 - 2015

La planification financière prenait pour base les crédits alloués en 2010 (1 200 000 €) majorés d'une augmentation annuelle de 3% sachant qu'un renouvellement du parc à périmètre constant nécessitait un investissement annuel de l'ordre de 1 800 000 €.

Sur la période considérée, 5 830 000 € ont été consacrés à l'exécution du programme pour un budget de référence de 6 562 000 €.

Sur le plan technique et opérationnel les principales orientations ont consisté à :

- poursuivre l'acquisition d'engins à caractère mixte (FPTSR, CCR)
- renforcer la sécurité des personnels sur interventions
- redéployer et maintenir le renouvellement des VSAV
- optimiser le parc par le remplacement des VTU et VL par des VLTU.

Tableau récapitulatif de l'exécution du plan pluriannuel 2011 – 2015 :

Années 2010 - 2015	BUDGET DE REFERENCE : actualisation 3%/an	CP inscrits au BP	Crédits consommés	TOTAL véhicules prévus	Total véhicules réalisés	Total engins réformés
2010	1 200 000 €					
2011	1 236 000 €	1 236 000 €	1 231 849,29 €	17	13	23
2012	1 273 080 €	1 233 000 €	1 220 352,00 €	20	21	23
2013	1 311 272 €	1 311 000 €	1 265 553,46 €	24	21	12
2014	1 350 611 €	1 140 000 €	1 131 292,10 €	20	15	21
2015	1 391 129 €	910 304 €	856 449,86 €	19	11	31
	<b>6 562 091,86 €</b>	<b>5 830 304,11 €</b>	<b>5 705 496,71 €</b>	<b>100</b>	<b>81</b>	<b>110</b>
	-11,15%					
			-2,14%			

Le nombre d'engins réformé met en avant une diminution du parc de 378 à 353 (-6,61 %) engins toutes catégories confondues (VTU, MTN, MPR, CECOM, VSR, CCFL, VAT...).

Au 1<sup>er</sup> novembre 2015, le parc roulant est composé de 353 engins dont 90 engins > 3,5 tonnes et 232 véhicules < 3,5 tonnes répartis de la manière suivante :

Véhicules d'incendie et de secours	85	Véhicules de liaison	70
Moyens élévateurs aériens	10	Motopompes remorquables	38
Véhicules secours routier	15	Engins spéciaux *	36
Véhicules tout usage	71	Remorques	28

\* véhicule plongeur hors route (2 VPLHR), véhicule secours en montagne et milieux périlleux hors route (3 VSMPHR), véhicule cynotechnique (1 VCYNO), bateau léger de sauvetage (10 BLS), bateau de reconnaissance et sauvetage (3 BRS), véhicule d'intervention risques technologiques (3 VIRT), véhicule de reconnaissance et secours chenillé (1 VRSC), motoneige (9 MTN), Quad (1), Véhicule Atelier (2 VAT), Véhicule Porte Engin (1 VPE).

## **2) Le programme d'équipement 2016 des matériels roulants**

### **2.1) acquisition 2016**

Le programme d'équipement 2016 présente les dépenses prévisionnelles d'investissement au titre du renouvellement et des aménagements des engins d'incendie et de secours (cf. annexe).

Le coût de ce programme s'élève 1 244 000 € dont 1 144 000 € pour le renouvellement des véhicules avec pour objectifs de cibler les acquisitions sur le renouvellement des engins les plus anciens et de poursuivre la réduction du parc amorcée par le premier plan pluriannuel.

Au titre des acquisitions 2015 et 2016, il est prévu de poursuivre les objectifs d'optimisation du parc qui se traduiront par la réduction de 2 FPT, 1 VSR, 1 CCFL, 6 VTU soit un total de 10 engins.

### **2.2) Engins de Réserve**

Actuellement il existe 3 FPT de réserve opérationnelle qui sont mobilisés essentiellement en cas d'indisponibilité de FPT ou FPTSR dans un CIS ou pour les besoins de formation. Ces engins sont armés comme des véhicules opérationnels et font partie des véhicules qui ont dépassé leur durée d'amortissement.

Le programme d'équipement 2016 propose de réduire à 2 le nombre de FPT de réserve ce qui nécessitera une organisation adaptée des formations.

En ce qui concerne les VSAV de réserve, ces derniers au nombre de 7 correspondent aux VSAV 2, 3 ou 4 de certains CIS et font partie des véhicules qui ont dépassé leur durée d'amortissement. Compte tenu de l'activité opérationnelle en matière de secours à personne, il n'est pas prévu d'en réduire le nombre. Toutefois leur redéploiement pourra s'étudier lors du prochain plan pluriannuel.

### **2.3) Matériels remorquables (MPR)**

Le parc en Motopompe remorquable (MPR) est constitué de 37 MPR + 1MPRElectrique (Caisson feu) dont 25 sont âgées de plus de 20 ans.

Le programme d'équipement 2016 propose de rajeunir et redéployer le parc des MPR par la suppression de 12 MPR âgées de plus de 25 ans.

***Il nous est demandé de bien vouloir en délibérer et de valider :***

***- le programme d'équipement 2016 des matériels roulants présenté dans l'annexe ;***

***- les orientations proposées : réduction de 3 à 2 FPT de réserve et suppression des MPR de plus de 25 ans.***

---

**DECISION N° C 2015-33 DU 14 DECEMBRE 2015**

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- valide la programme d'équipement 2016 des matériels roulants tel que présenté dans l'annexe, ci-jointe ;
- valide les orientations proposées, à savoir la réduction de 3 à 2 fourgons pompes tonnes de réserve et la suppression des motos-pompes remorquables de plus de 25 ans.

Le Président du Conseil d'Administration  
du Service Départemental d'Incendie et  
de Secours du JURA,

Certifié exécutoire pour avoir été reçu  
en Préfecture le 23 DEC. 2015  
Affiché le 31 DEC. 2015  
Publié au RAA du 4<sup>ème</sup> trimestre 2015



**Clément PERNOT**

